



## Déclaration CGT au CSE du 11 février 2021.

Nous prenons acte du protocole sanitaire renforcé depuis le 8 février pour tenir compte des variants du virus. Pour notre organisation syndicale une meilleure transparence sur les contaminations est un élément incontournable.

À cet effet, nous demandons également à être régulièrement informés des chiffres et des mesures prises pour gérer cette crise qui dure depuis bientôt un an et dont nous ne sommes pas près de sortir.

Nous restons favorables au maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées, mais pas sans que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité des personnels et des élèves, afin de ne pas transformer les établissements en foyers de contamination.

Parmi celles-ci, il y a en premier lieu les moyens humains et donc les recrutements nécessaires pour alléger les contraintes insoutenables qui pèsent sur l'ensemble des personnels. Nous vous demandons de reconduire l'ensemble des dispositifs de recrutement de personnels pour faire face à la crise dans les services de vie scolaire et le premier degré notamment. Ce soutien bien qu'insuffisant à nos yeux est indispensable pour limiter la pression sur ces services.

Au-delà de ces dispositions d'urgence, nous demandons des créations de postes pérennes et un plan d'urgence pour l'Éducation qui permettra d'appréhender la rentrée de septembre dans de bonnes conditions.

Le ministre doit entendre la colère et les revendications des personnels. Il doit ouvrir des négociations en urgence pour améliorer nos conditions de travail, nos perspectives de carrière et nos salaires. Cela est particulièrement vrai pour les AESH, dont les conditions de travail ont été largement dégradées par la crise sanitaire tout autant que par la mise en place des PIAL, dont rappelons-le, l'ensemble des organisations syndicales du CTM demande un bilan avant leur généralisation. Par ailleurs, nous soutenons fermement leurs revendications salariales et exigeons que cesse leur recrutement en hors titre 2 et leur intégration dans un corps de l'Éducation nationale.

Nous sommes toujours en attente des annonces consécutives au Grenelle de l'Éducation, pour lesquelles nous n'avons aucune illusion. Les conclusions des ateliers rendues ces derniers jours confirment les menaces que nous pressentions sur nos statuts et nos conditions de travail.

Le projet politique de notre ministre vers toujours plus d'autonomie des établissements, toujours plus d'individualisation des personnels conduisant à toujours plus d'inégalités tant entre les personnels que les territoires et au final les élèves, nous confortent dans la décision que nous avons prise de quitter ces réunions. Nous refusons toujours de cautionner la mise

en concurrence des établissements et la casse du service public d'Éducation. Nous dénonçons l'absence d'un réel débat démocratique et de dialogue social.

Enfin pour ce qui est des textes que nous examinons aujourd'hui, comme pour l'ensemble des mesures prises en période de crise, nous persistons à dire qu'elles arrivent trop tard pour permettre aux enseignant.es de bien structurer leur enseignement et surtout qu'elles instaurent un mode d'évaluation du baccalauréat inégalitaire mettant en cause le caractère national du diplôme. Par ailleurs nous considérons toujours qu'il serait bienvenu d'annuler l'épreuve du grand oral tout comme celle du chef d'œuvre pour les CAP. Dans les deux cas, les élèves auront à essuyer les plâtres d'une première session d'examen alors que leurs conditions de préparation n'auront pas été optimales.

Nous persistons à demander l'abrogation des réformes du bac, du lycée et de la loi ORE, qui sont les révélateurs d'une vision idéologique contraire aux intérêts des élèves et des personnels.